



La CAVEM lance son nouveau réseau de transports dès la rentrée 2017



Dans ce magazine : Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var... Focus sur la gestion de l'eau sur le territoire... Un nouveau règlement pour les réseaux d'assainissement non collectifs... Un volet « air » s'ajoute au Plan Climat Energie Territorial... Lancement de la saison Aggloscènes 2017-2018... Le nouveau réseau Agglobus... Le compte administratif 2016... Suivez les projets du territoire sur Mosaïque fm... Des événements au service de l'emploi... Une convention avec l'Union Patronale du Var pour soutenir les entrepreneurs... La CAVEM réalise des travaux pour améliorer votre cadre de vie...



SOMMAIRE

- 4 Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var
- 5 Les Assises de l'Économie Circulaire
- 6-7 Focus sur la gestion de l'eau sur le territoire



- 8 Georges GINESTA visite les locaux du SEVE
- 9 Un nouveau règlement pour les assainissements non collectifs
- 10 Le troisième Programme Local de l'Habitat 2018 / 2023



- 11 Un plan pour réduire les consommations d'énergie
- 12 Des déchets verts valorisés sur le site de la Poudrière



- 13-15 Lancement de la saison Aggloscènes 2017-2018

- 16-19 Le nouveau réseau Agglobus pour la rentrée 2017



- 20-21 Le Compte Administratif 2016
- 22 Suivez les projets du territoire sur Mosaïque fm
- 23 Des événements au service de l'emploi
- 24 Le partenariat avec l'Union Patronale du Var



Var-Estérel-Méditerranée,
Mon aggro, mon mag n°27
Le magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien - CS 50133
83707 Saint-Raphaël CEDEX
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE, Justine DELMOTTE, services CAVEM, ADEME, Cap Kaya,
Horus, MDE Est-Var, Pôle Estérel Côte d'Azur, SRVHB, TPF.I, Droits réservés : visuels culture
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305



10-31-2254 / Certifié PEFC / pefc-france.org

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE



- 25 L'accompagnement, facteur de réussite des entreprises
- 26 Lancement de l'École de la 2^e Chance
- 27 3^e Salon de l'Innovation Collective Publique
- 28 La CAVEM réalise des travaux pour améliorer votre cadre de vie
- 29 Création de nouvelles équipes de handball



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cette rentrée verra la mise en place du nouveau réseau d'autobus qui offrira davantage de fréquence et de cadence, tout en maintenant le coût avec maîtrise. Je rappelle que le déficit annuel est de deux millions d'euros, et qu'il convient de ne pas l'accroître afin de ne pas toucher aux impôts, et ceci malgré la règle de la péréquation qui nous impose de cotiser aux financements d'autres collectivités. L'écart avec la situation qui prévalait il y a peu d'années, est de l'ordre de six millions d'euros en notre désavantage. C'est considérable. Je tiens à souligner que les transporteurs ont fait un véritable effort dans la modernisation du matériel roulant ; les usagers trouveront là un meilleur confort et une rapidité augmentée.

L'économie circulaire tient désormais une place majeure dans les objectifs portés par la CAVEM ; c'est un domaine dans lequel nous sommes totalement impliqués, car c'est la voie que doivent emprunter tous ceux qui sont conscients des limites de nos ressources naturelles. Nous sommes présents et à l'avant-garde dans le principe qui fut défini par le chimiste français Lavoisier au 18^e siècle : « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Je vous souhaite une belle rentrée au nom de tous les élus de notre territoire car ils savent s'unir pour fixer et atteindre nos objectifs. C'est notre rôle mais aussi notre ambition.

Georges Ginesta

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël



www.cavem.fr





ÉCONOMIE

Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var pour l'agriculture locale

AFIN DE MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE, LE 15 JUIN 2017, GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM, A SIGNÉ UNE CONVENTION CADRE AVEC ALAIN BACCINO, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR.

5 objectifs prioritaires définis

Symbole fort pour le développement de l'agriculture, cette convention vise à renforcer le partenariat entre la CAVEM et la Chambre d'Agriculture du Var à travers 5 objectifs :

- ▶ Accompagner les exploitations agricoles à chaque étape de leur parcours depuis leur création jusqu'à leur transmission afin de pérenniser l'activité agricole ;
- ▶ Préserver le foncier agricole afin de contrer la spéculation immobilière et faciliter aux agriculteurs l'accès aux terres ;
- ▶ Développer durablement l'agriculture avec des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ;
- ▶ Sécuriser les revenus des agriculteurs en facilitant la vente directe et la formation à de nouvelles opportunités ;
- ▶ Promouvoir l'agriculture locale en mettant en avant ses qualités et les paysages typiques du territoire.

3 projets identifiés

Fruit de sept années de persévérance des élus de la CAVEM, cette convention fixe donc les objectifs nécessaires pour redynamiser l'agriculture locale. La Chambre d'Agriculture aidera au développement des premiers projets qui visent à :

- ▶ Mettre en place un groupe de progrès sur le maraîchage et l'arboriculture fruitière afin de partager les expériences et obtenir les conseils d'un technicien ;
- ▶ Implanter des hameaux agricoles dans la Basse Vallée de l'Argens afin de regrouper en un même lieu, hors d'atteinte du risque inondation, les bâtiments nécessaires aux exploitants agricoles ;
- ▶ Créer une plateforme agricole basée sur les circuits-courts pour permettre la vente de produits locaux via trois pôles : un drive fermier pour les consommateurs, une structure centralisée pour les grandes surfaces et une légumerie pour les cantines collectives.

1/3
1/3 des surfaces agricoles
consacrées à la viticulture

3 000
3 000 hectares de terres agricoles
situées dans la Basse Vallée de l'Argens

La CAVEM présente aux 3^e Assises de l'Économie Circulaire



LES 3^E ASSISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ONT ÉTÉ ORGANISÉES À PARIS LE MARDI 27 JUIN 2017, PAR L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME). A CETTE OCCASION, ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST INTERVENU LORS D'UN ATELIER AFIN DE METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE ET SES DÉMARCHES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Trouver des solutions pour demain

Après la COP21, la France est plus que jamais dans la recherche d'un développement économique humain et efficace en préservant le milieu. Les actions développées dans le cadre de l'économie circulaire incitent à repenser notre façon de produire, de consommer et de jeter afin de mieux gérer nos ressources.

Les 3^e Assises de l'Économie Circulaire ont permis la rencontre et l'échange des acteurs locaux sur les stratégies et les méthodes employées.

La CAVEM, un territoire exemplaire

A l'occasion de l'atelier intitulé « Fédérer et renforcer les dynamiques sur les territoires », Roland BERTORA a présenté des initiatives locales mises en place sur le territoire. Il a notamment exposé le travail réalisé par le service Développement Économique en collaboration avec les présidents de parcs d'activités à travers :

- › La création de l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC) visant à mutualiser des solutions pour les parcs d'activités (*voir magazine n°19 p.7*) ;
- › L'Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE) représentant un service public gratuit pour les particuliers rénovant leur logement (*voir magazine n°23 p.14*) ;
- › La mutualisation du poste d'animatrice centralisant l'information et l'animation des parcs d'activités (*voir magazine n°25 p.7*) ;

Son retour d'expérience a permis de faire la promotion du territoire et d'inspirer des initiatives pour d'autres régions.



UN ÉVÉNEMENT INTRODUIT PAR NICOLAS HULOT

Les 3^e assises de l'économie circulaire ont été inaugurées par Nicolas HULOT, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire qui voit l'Économie Circulaire comme prédominante pour les territoires :
« L'économie circulaire cible la gestion sobre et efficace des ressources mais offre aussi une promesse de croissance et de développement d'emploi peu délocalisable. Elle s'inscrit parfaitement en synergie avec la lutte contre le changement climatique. »



EAU ET ASSAINISSEMENT

Focus sur le contrat de territoire Var Estérel Méditerranée pour une gestion durable des milieux aquatiques 2017/2018

CE DOCUMENT A ÉTÉ VALIDÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CAVEM, LUNDI 26 JUIN 2017. 75 ACTIONS VONT ÊTRE ENGAGÉES POUR LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES DU TERRITOIRE POUR UN TOTAL DE 24 850 800 € DONT 43 % FINANCÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU.

Agir pour la préservation des milieux aquatiques

À partir du 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) ainsi que celle des eaux pluviales urbaines vont être transférées :

- à la CAVEM pour les cours d'eaux de son territoire ;
- au Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) pour le fleuve de l'Argens et ses plus importants affluents.

Pour respecter les échéances, une compilation des données existantes a été effectuée en concertation avec les services de l'Etat, le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE), l'Agence de l'Eau et les communes membres de la CAVEM afin de définir les actions prioritaires à mener pour :

- la gestion des ressources en eau du territoire ;
- la lutte contre les pollutions ;
- la préservation et restauration des cours d'eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- la facilitation de la mise en œuvre d'un programme de travaux ambitieux pour le renouvellement des canalisations.

3 objectifs prioritaires définis au contrat en termes de ressources en eau

- La mise en œuvre d'une gestion durable de l'eau grâce à une réflexion sur l'organisation du service Eau et Assainissement ;
- l'amélioration de la situation quantitative de la nappe alluviale de la basse vallée de l'Argens notamment par des travaux de suppression de fuites à hauteur de 150 000 m³ par an ;
- la préservation de l'eau par le lancement d'une étude sur la nappe alluviale de l'Argens ainsi que la définition des zones stratégiques des captages du bas Argens (Verteil).

75

75 actions vont être engagées pour la préservation des milieux aquatiques du territoire



24 850 800

24 850 800 € dont 43 %
financés par l'Agence de l'eau



Des actions déjà engagées pour atteindre un équilibre quantitatif des nappes

Plusieurs actions et objectifs ont déjà été réalisés depuis 2010 par la CAVEM pour limiter les débits :

- › l'unification du service Eau / Assainissement ;
- › la réalisation de schémas directeurs ;
- › les travaux de renouvellement des conduites d'eau ;
- › les contrôles sanitaires afin de garantir une bonne qualité de l'eau distribuée aux usagers ;
- › le renforcement de la capacité de stockage des réservoirs du territoire.

Le SEVE a également engagé un important programme de renforcement et de sécurisation de son système avec :

- › l'extension de l'usine du Muy pour faire passer sa capacité de traitement de 380 à 780 litres par seconde ;
- › la diversification de la ressource en eau ;
- › le renforcement de la liaison entre le Muy et Fréjus ;
- › la mise en place d'un traitement de l'eau pour l'alimentation des Adrets de l'Estérel ;
- › l'achèvement de la protection des captages ;
- › l'étude de la ressource de la nappe du bas Argens.

Lutter contre les eaux « parasites »

La lutte contre les eaux dites « parasites » est la mesure la plus coûteuse de ce contrat. Il s'agit d'eaux de pluie ou de nappes phréatiques qui pénètrent les canalisations d'eaux usées et provoquent leur débordement et ainsi la pollution du milieu naturel.

Les eaux « parasites » sont dues à des branchements de gouttières sur les canalisations d'eaux usées ou encore à des canalisations anciennes qui ne sont plus étanches et laissent s'infiltrer les eaux de pluie ou de nappe.

Les habitants seront sensibilisés à ce sujet et des travaux de renouvellement des canalisations permettront de diminuer la sensibilité du réseau.

Intégrer le contrat de l'eau à l'échelle d'un territoire plus grand

La priorisation des actions du contrat sera partagée au sein du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée et des cours d'eau côtiers méditerranéens. Le SDAGE est un instrument de planification qui fixe pour chaque bassin hydrographique les orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau.

À ce titre, la Basse Vallée de l'Argens a été classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE). Dans ce cadre, les objectifs du contrat ont été retranscrits dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) à travers plusieurs actions. Le PGRE est un projet de territoire porté par la CAVEM et le SEVE pour assurer une gestion pérenne des ressources en eau pour limiter les conflits d'usage et sécuriser la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique.

De forts enjeux pour la gestion aquatique de l'agglomération

La croissance démographique de notre territoire, sa fréquentation touristique, ses sites naturels et l'artificialisation de ses espaces en font un territoire à forts enjeux pour l'eau. Le territoire contient plusieurs masses d'eau superficielles, souterraines et côtières. Parmi les masses d'eaux souterraines, celle de la basse vallée de l'Argens se trouve en déséquilibre quantitatif entre les ressources qu'elle offre et les prélèvements qui y sont effectués.



Georges GINESTA visite les locaux du SEVE, garant de l'approvisionnement en eau des trente prochaines années.

GEORGES GINESTA A VISITÉ LES LOCAUX DU SYNDICAT DES EAUX DU VAR EST (SEVE), À FRÉJUS, LE MARDI 11 JUILLET 2017. A CETTE OCCASION, IL A TENU À REMERCIER LES AGENTS DE CETTE STRUCTURE POUR LEUR ACTION EN FAVEUR DE LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TERRITOIRE.

Mutualiser la production d'eau potable

Le SEVE a été créé en 1992 afin de mutualiser les ressources et la production d'eau potable notamment pour les cinq communes de la CAVEM. Il dispose de trois usines : l'usine du Gargalon à Fréjus, l'usine du Fournel à Roquebrune-sur-Argens et l'usine du Muy qui lui permettent d'assurer l'approvisionnement en eau de notre territoire sans interruption.

Des prises de décisions partagées

Les actions du SEVE sont décidées par un comité composé de 2 membres pour chacune des 7 communes qui la compose : Les Adrets de l'Estérel, Bagnols en Forêt, Fréjus, Le Muy, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël. Sa présidence est assurée depuis 2008 par Georges GINESTA.

Une eau de qualité à un prix abordable

En 2016, la participation des 7 communes au SEVE s'est élevée à 7 850 000 €. Le coût moyen de l'eau potable à l'utilisateur pour la CAVEM était de 1,73 € TTC par m³, bien en dessous de la moyenne nationale de 1,97 € TTC.

Le SEVE prend en charge de nombreuses missions :

- › Gestion durable des ressources d'eau et des prélèvements au Couloubrier, au Rabinon, au Verteil et dans l'Argens ;
- › Réalisation d'études et de travaux visant à atteindre le bon état des ressources en eau et des milieux aquatiques ;
- › Achat d'eau brute issue du Verdon et de Saint-Cassien à la Société du Canal de Provence mais aussi à la Société d'Exploitation des Sources de la Siagnole (E2S) afin de diversifier et de sécuriser l'approvisionnement ;
- › Réalisation de travaux de première installation et d'infrastructure d'usines, réservoirs, forages et canalisations ;
- › Contrôle et suivi de l'entreprise VEOLIA, délégataire de l'exploitation des ouvrages.

LE SEVE, C'EST...



89,70 %
89,70 % de rendement pour le réseau
de distribution du territoire de la CAVEM



4
4 ressources
en eau propre



19
19 millions de m³ d'eau
potabilisée maximum par an



3
3 usines d'eau potable



59
59 kilomètres
de canalisations



Un nouveau règlement pour les assainissements non collectifs

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA CAVEM EST CHARGÉ DE CONTRÔLER LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUELS QUI NE SONT PAS RELIÉS AUX ÉGOUTS COLLECTIFS. UN NOUVEAU RÈGLEMENT DU SPANC A ÉTÉ VOTÉ AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017 AFIN D'HARMONISER LA PRISE EN CHARGE DES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION.

Une obligation légale

Certaines habitations disposent de réseaux individuels d'assainissement comme les systèmes par lit d'épandage (voir photo) afin d'assurer de façon autonome l'épuration de leurs eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le contrôle de ces dispositifs est une obligation pour toutes les communes et les propriétaires. Elle découle de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Les services de la CAVEM interviennent sur les villes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël.

La ville de Roquebrune-sur-Argens a délégué ce service à VEOLIA jusqu'en 2024.

Ce qui change pour l'assainissement non collectif

› Le contrôle passe de 8 à 10 ans :

Le contrôle du bon fonctionnement du dispositif d'un réseau d'assainissement non collectif réalisé tous les 8 ans par le SPANC sera désormais effectué tous les 10 ans. Cependant, le rapport issu de ce contrôle conserve une validité de 3 ans et doit être refait au-delà de cette durée en cas de mise en vente.

› La prise en charge Equivalent Habitant (EH) passe de 20 à 200 EH :

La mesure utilisée pour dimensionner un réseau d'assainissement non collectif est « l'Equivalent-Habitant » (EH). Auparavant, la CAVEM prenait en charge les dispositifs jusqu'à une limite de 20 EH. Désormais, ce seuil passe à 200 EH. La CAVEM va donc contrôler les installations de certains hôtels ou campings non reliés aux égouts collectifs. Au-delà de 200 EH, c'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) qui est compétente.

Ce qui ne change pas : le coût

Les tarifs, quant à eux, ne subissent aucune augmentation.

Une possibilité de subvention

La CAVEM peut définir les assainissements non collectifs pouvant bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau dans le cadre de leur réhabilitation. Si vous avez un dispositif qui nécessite une réhabilitation, contactez directement le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

CONTACT - SPANC :
Tél. : 04 94 19 68 50

Vers un nouveau Programme Local de l'Habitat pour 6 ans

LE TROISIÈME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) EN COURS D'ADOPTION COUVRIRA LA PÉRIODE 2018 / 2023. IL A ÉTÉ PRÉSENTÉ PUIS FIXÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2017.

Rappelons ce qu'est le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un document de planification qui définit les orientations à poursuivre et les actions à mettre en œuvre sur le territoire en matière d'habitat. Il fait l'objet d'un programme d'actions détaillé visant à :

- › Promouvoir le développement d'une nouvelle offre de logements ;
- › Améliorer le parc immobilier existant ;
- › Mobiliser le foncier nécessaire aux besoins ;
- › Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale ;
- › Améliorer l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées.

Comment le PLH s'est-il construit ?

Inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le PLH est un document stratégique qui a été construit en 3 étapes nécessaires à sa mise en œuvre :

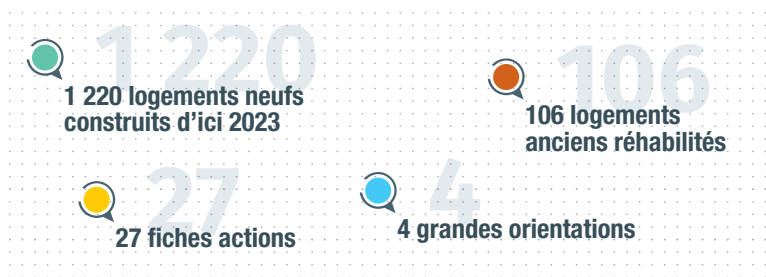
- › Le diagnostic territorial, réalisé pour analyser la situation du marché et présenté en comité de pilotage le 15 décembre 2015 ;
- › Le document d'orientations stratégiques, présenté en comité de pilotage le 16 septembre 2016 permettant de fixer les orientations et les axes d'intervention majeurs ;
- › Le programme d'actions en lien avec les communes les 9 et 14 mars 2017 et avec les services de l'État le 23 janvier et 20 mars 2017 ;

À partir des orientations retenues, le PLH est décliné sous forme de « fiches actions ».

Quelles sont les 4 grandes orientations du nouveau PLH 2018-2023 ?

- › Une stratégie innovante pour un habitat durable qui soit un levier d'attractivité du territoire.
- › Une nouvelle gamme de logements de qualité mieux adaptée afin de répondre aux besoins sociaux et économiques.
- › L'amélioration des logements existants pour répondre aux besoins en logements et valoriser les quartiers.
- › Un renforcement du rôle de la CAVEM dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire pour la réussite de sa politique de l'habitat.

Ces orientations se déclinent en 27 actions qui prévoient notamment la production de 1 220 logements neufs, la réhabilitation de 106 logements locatifs anciens par an tout en développant la notion de bien vivre ensemble sur le territoire.





ENVIRONNEMENT

Des consommations énergétiques réduites

LA CAVEM S'EST DOTÉE D'UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET), PORTÉ PAR NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET À LA FORÊT. CE PLAN A PERMIS D'ORGANISER DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2017 DES ACTIONS ET DES RENCONTRES AFIN DE RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES).

Du PCET au PCAET

En juin 2016 le PCET a été renommé PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) par le décret n°2016-849. A cette occasion, la CAVEM a intégré de nouveaux objectifs à l'horizon 2030 avec l'aide d'un Bureau d'Etude :

- › réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990 ;
- › réduction de 20 % de la consommation énergétique par rapport à 2012 ;
- › intégration de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie.

La CAVEM accueille le réseau PACA Climat

Le réseau PACA Climat, animé par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), regroupe les chargés de mission PCET de toute la Région PACA. La CAVEM a accueilli ce réseau le 22 mai 2017 afin d'informer les participants sur la mise en œuvre de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et en particulier de son volet « Air » qui intègre l'ensemble des mesures à prendre en compte pour améliorer la qualité de l'air.



DES ACTIONS DÉJÀ SIGNIFICATIVES SUR LE TERRITOIRE :

- › la construction d'une usine de méthanisation à la station d'épuration (STEP) du Reyran afin de produire du biogaz (voir magazine n°22 p.18) ;
- › la mise en place d'un groupe de travail constitué d'éco-référents de la collectivité pour intégrer le développement durable dans le fonctionnement des services de la CAVEM.



A VENIR :

- › un réseau communal des énergies sera constitué afin de partager les bonnes pratiques de réduction de consommation énergétique entre les collectivités ;
- › un site de démonstration des énergies renouvelables sera construit à Epsilon à Saint-Raphaël, sous la direction de M.CHABERT, Conseiller communautaire délégué à l'énergie.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à votre tri, les déchets verts sont valorisés sur le site de la Poudrière



JACQUES MORENON

Vice-Président de la CAVEM délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets
Premier-Adjoint au Maire de Puget sur Argens
Président du SMIDDEV

« Nous générons une large part de biodéchets dont le tri des déchets verts constitue un enjeu important obligé par la transition énergétique. Cette plateforme de valorisation des déchets verts permet de traiter une partie des biodéchets en véritables ressources à hauteur de 20 000 tonnes par an. En complément de cet équipement, l'installation de valorisation multi-filières vise à réduire le volume des déchets ultimes à enfouir et sera opérationnelle à l'horizon 2021. »

LA CAVEM A MENÉ AVEC LA VILLE DE PUGET SUR ARGENS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR TRANSFORMER LES 5,8 HECTARES DE L'ANCIEN SITE MILITAIRE « DE LA POUDRIÈRE » EN PLATEFORME DE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS. GÉRÉ DEPUIS FIN 2015 PAR LE SYNDICAT MIXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST-VAR (SMIDDEV), CE SITE A PRODUIT SON PREMIER COMPOST EN MARS 2017.

Où jeter mes déchets verts ?

Les déchets verts sont les restes de végétaux issus de l'entretien des jardins ou d'espaces verts : branches coupées, feuilles, gazon, fleurs fanées, etc. Vous devez les apporter directement dans la déchèterie de votre ville qui se chargera ensuite de leur transport vers le site de la poudrière fermé au public. Afin de pouvoir valoriser un maximum de ces déchets, il est très important que chacun continue ses efforts de tri quotidien. Un mauvais tri de déchets à la source fait l'objet d'un retour à la déchèterie pour un nouveau traitement.

Comment sont traités les déchets verts à la Poudrière ?

Lorsque les déchets arrivent sur la plateforme, ils sont d'abord pesés. Ensuite, ils sont broyés puis on élimine les particules fines par une action de criblage. Cela permet de favoriser le processus naturel de compostage. Une partie des déchets est valorisée en bois énergie pour être utilisée comme combustible. Le compost issu de cette opération suit toute une série de contrôles pour bénéficier des normes « NFU 044-51 » et « BIO ». Les déchets issus des palmiers ne sont pas transportés sur le site de la poudrière car ils ne peuvent pas être valorisés.

Une plateforme qui permet des économies

Depuis juin 2016, l'ouverture du site de la poudrière a permis de baisser le coût de traitement d'une tonne de déchets verts de 50 à 45 €. L'économie réalisée est considérable !



CULTURE



Aggloscènes 2017-2018 : nouveau site internet et nouvelle formule d'abonnement

LA NOUVELLE SAISON 2017-2018 D'AGGLOSCÈNES A ÉTÉ PRÉSENTÉE LE MARDI 20 JUIN 2017, LORS DE DEUX REPRÉSENTATIONS AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM. CETTE ANNÉE ENCORE, L'ÉCLECTISME EST DE MISE ET CHACUN TROUVERA UN SPECTACLE QUI LUI PLAIRA DANS LA PROGRAMMATION PARTAGÉE EN 4 GRANDES CATÉGORIES : THÉÂTRE, DANSE, MUSIQUE ET CIRQUE.

Une nouvelle formule d'abonnement

Il n'existe plus qu'une seule formule d'abonnement. Pour rappel, comme l'année dernière, chaque spectacle est répertorié selon une catégorie A, B, ou C. Vous pourrez retrouver les spectacles et leur catégorie sur le site d'Aggloscènes.

Désormais, la seule obligation pour s'abonner est de réserver un minimum de 3 spectacles de catégorie B. En complément, vous pouvez réserver autant de spectacles de catégorie A ou C que vous le souhaitez. Les abonnements sont disponibles depuis le 18 juillet dans tous les points de vente Aggloscènes et vous pouvez vous abonner tout au long de l'année. Cela vous permet de bénéficier du tarif abonné sur les spectacles à - 25 % mais également de réserver vos places en priorité.

Un nouveau site internet

Le site internet d'Aggloscènes a été entièrement repensé, toujours dans le but de mieux vous satisfaire. Vous pourrez y retrouver en quelques clics la programmation, des extraits des spectacles, mais aussi y réserver vos places et abonnements en ligne sur www.aggloscenes.com.



Dans les pages suivantes, les spectacles en jaune font partie de la programmation Aggloscènes junior. Au tarif unique et attractif de 6 € ces spectacles sur l'ensemble du territoire permettent aux plus jeunes d'avoir un accès facilité à la culture.



10 000

10 000 enfants qui ont assisté aux spectacles



2 200

2 200 abonnés

THÉÂTRE

Cette saison, les spectacles de théâtre réunissent à la fois de grandes têtes d'affiches et des pièces plus intimistes. La programmation fait également la part belle à la comédie et aux pièces d'auteurs. La variété et le nombre de pièces présentes à l'affiche d'Aggloscènes sauront ravir toutes les sensibilités.

🌀 La Louve

Mardi 17 octobre 2017 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 L'Amour et les forêts

Vendredi 20 octobre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Petits crimes conjugaux

Mardi 31 octobre 2017 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Le Chat

Mardi 21 novembre 2017 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Dans la solitude des champs de coton

Vendredi 24 novembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum -
Salle Gounod

🌀 Madame BOVARY

Mardi 28 novembre 2017 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Je n'ai pas peur

Mardi 5 décembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Cocteau

🌀 Adieu Monsieur Haffmann

Jeudi 14 décembre 2017 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Acting

Jeudi 11 janvier 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Le Cid

Mardi 16 janvier 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Mange tes ronces

Mercredi 17 janvier 2018 - 15h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Cocteau

🌀 Et pendant ce temps Simone veille !

Mardi 23 janvier 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Les Chatouilles

Mardi 30 janvier 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Les Événements

Mardi 6 février 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Peggy Pickit voit la face de Dieu

Vendredi 9 février 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Cocteau

🌀 Moi, moi & François B.

Vendredi 16 février 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Les Eaux et forêts

Mardi 20 février 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 La Garçonnière

Vendredi 16 mars 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Silence, on tourne !

Vendredi 23 mars 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 La Main de Leïla

Mardi 27 mars 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Le Misanthrope

Mardi 3 avril 2018 - 14h et 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Ivo Livi

Mardi 10 avril 2018 - 20h30
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 La Petite Casserole d'Anatole

Mercredi 11 avril 2018 - 14h et 16h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Cocteau

🌀 Le Prémale des étourdis

Mercredi 18 avril 2018 - 15h
Palais des Congrès
de Saint-Raphaël

🌀 Edmond

Vendredi 20 avril 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🌀 Gaspard PROUST

Vendredi 4 mai 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod



DANSE

Point fort de chaque saison d'Aggloscènes, les spectacles de danse sont représentés par plusieurs genres qui plairont aux novices comme aux initiés. Danse contemporaine, urbaine, africaine, flamenco, hip-hop et bien sûr danse classique : de grands noms viendront cette année sur les planches d'Aggloscènes.

🌀 Y Olé !

Samedi 7 octobre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal
Le Forum - Salle Gounod

🌀 Correria / Agwa

Samedi 16 décembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal
Le Forum - Salle Gounod

🌀 Panda's home

Mercredi 31 janvier 2018 - 20h30 - Espace Victor Hugo
Puget sur Argens

🌀 Rock & Goal

Mercredi 14 février 2018 - 15h
Théâtre Intercommunal
Le Forum - Salle Gounod

🌀 La Fresque

Samedi 10 mars 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal
Le Forum - Salle Gounod

🌀 Désordres

Samedi 7 avril 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal
Le Forum - Salle Gounod





MUSIQUE

Aggloscènes fera le pont entre les genres musicaux. Plusieurs noms de la chanson française s'y succéderont mais aussi plusieurs spectacles de musique classique. Ce pont entre les genres sera assuré notamment par l'interprétation d'œuvres classiques de façon contemporaine.

🎵 Michaël GREGORIO

Samedi 4 novembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Chaque jour, une petite vie

Mercredi 8 novembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Cocteau

🎵 Susheela Raman

Vendredi 10 novembre 2017 - 20h30
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎵 Le Barbier de Séville

Samedi 18 novembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Olivia RUIZ

Jeudi 7 décembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Renaud CAPUÇON & Orchestre des Cannes

Dimanche 14 janvier 2018 - 17h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Le Carnaval jazz des animaux

Jeudi 1^{er} février 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Cinq de cœur

Samedi 10 février 2018 - 20h30
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎵 Groink

Mercredi 7 mars 2018 - 15h
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎵 Le Trouvère

Mardi 20 mars 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎵 Trio Casadesus-Enhco

Vendredi 30 mars 2018 - 20h30
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎵 Soirée Mozart

Dimanche 22 avril 2018 - 17h
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎵 The Wackids

Mardi 24 avril 2018 - 19h
Espace Victor Hugo - Puget sur Argens

🎵 OdinO

Jeudi 17 mai 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

CIRQUE ET SPECTACLES VISUELS

La programmation de cirque cette année fera la part belle aux émotions : le rire, la sensibilité, l'émotion, l'énergie. Chaque spectacle permettra de voyager dans le temps ou dans les airs, avec notamment un numéro de haute voltige.

🎪 Saloon

Samedi 28 octobre 2017 à 20h30
Dimanche 29 octobre 2017 à 17h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎪 The Pianist

Dimanche 10 décembre 2017 - 17h
Palais des Congrès de Saint-Raphaël

🎪 Les Encombrants font leur cirque

Vendredi 22 décembre 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎪 Arturo BRACHETTI

Dimanche 21 janvier 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod

🎪 Il n'est pas encore minuit

Jeudi 22 février 2018 - 14h
Vendredi 23 février 2018 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle Gounod





TRANSPORTS



Bilan du réseau Agglobus pour 2016

LE RÉSEAU DE BUS DE LA CAVEM TRANSPORTE AU QUOTIDIEN LES HABITANTS DONT LES ENFANTS DU TERRITOIRE. VOICI UN BILAN SUR LES ACTIONS D'AGGLOBUS EN 2016.

Plus de trajets effectués, plus d'usagers, moins de kilomètres parcourus

Si le nombre de 1 220 247 kilomètres parcourus en 2016 par les bus est impressionnant, il n'en demeure pas moins que ce chiffre est en baisse de 2 % par rapport à l'année 2015 en raison d'importants travaux sur la RDN7. Pourtant, une augmentation générale du nombre d'usagers et donc de la vente des titres a pu être observée cette année-là. Ainsi, les recettes ont globalement augmenté de 2,49 %.

Des itinéraires réadaptés quotidiennement

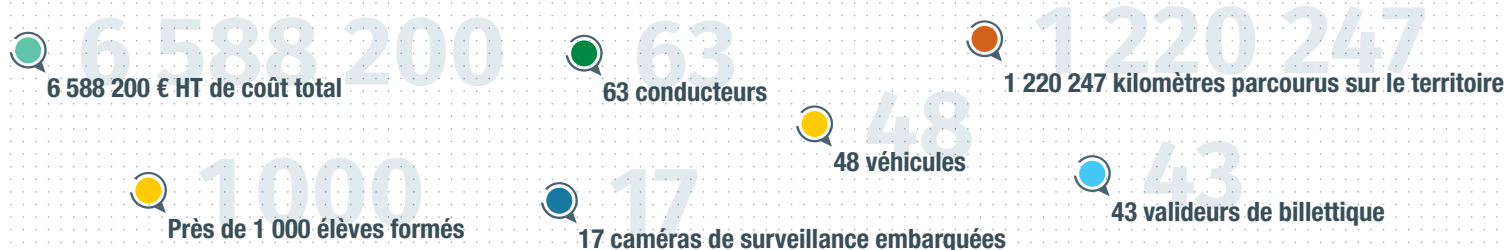
Dans le courant de l'année 2016, les itinéraires des lignes ont évolué pour s'adapter aux besoins des habitants, notamment en fonction des travaux sur la RDN7 et des horaires scolaires.

Des formations pour sécuriser les élèves

Le personnel du réseau Agglobus a mis en place plusieurs actions liées à la sécurité dans les transports. Ainsi, près de 1 000 élèves des classes de CM2 des écoles du Dramont, Monge-Roustant, Aspé et de 6^e des collèges Villeneuve, Léotard, Estérel, Alphonse Karr et Stanislas ont suivi une formation. Ils ont ainsi appris les bons gestes à adopter aux abords de véhicules de transports en commun comme éviter de traverser en dehors du champ de vision du conducteur.

Des bus à l'image des événements

L'image du réseau Agglobus est valorisée à travers différentes manifestations locales. En 2016, des bus spéciaux ont ainsi été mis en place pour la fête des plantes en avril, la foire aux ânes en mai, le concert de Johnny Hallyday en juillet, le festival de jazz en juillet.





Le nouveau réseau Agglobus pour la rentrée

GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM, A INAUGURÉ LA NOUVELLE FLOTTE AGGLOBUS LE LUNDI 17 JUILLET 2017.

OPÉRATIONNELS DEPUIS LE 4 SEPTEMBRE, CES NOUVEAUX BUS RÉUNISSENT TOUTES LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR INCITER LES USAGERS DU TERRITOIRE À EMPRUNTER LES TRANSPORTS EN COMMUN.

Un nouveau départ pour Agglobus

La CAVEM a entièrement rénové son réseau de transports publics afin de proposer une nouvelle flotte de bus sur de nouveaux itinéraires dès la rentrée. Les nouveaux bus disposent d'une nouvelle découpe et leurs couleurs permettent de les identifier très facilement sur l'intégralité du réseau Agglobus.

Des bus accessibles à tout un chacun

Les 50 véhicules de la flotte Agglobus seront accessibles et correspondront aux mesures préconisées par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) :

- Les planchers seront bas, il n'y aura pas de marches à gravir pour accéder dans le bus afin de faciliter l'embarquement des personnes à mobilité réduite.
- Des écrans annonceront chaque arrêt de manière visuelle, sonore ainsi qu'en langage des signes. Ainsi, les personnes handicapées ne risqueront plus de manquer leur arrêt par manque d'information.



UNE COMPLÈTE RESTRUCTURATION DU RÉSEAU

Adaptée aux besoins des habitants du territoire, la restructuration du réseau offre plus de lisibilité et donc de souplesse aux voyageurs :

- Une ligne a été mise en place sur l'axe de circulation majeur du territoire de Roquebrune-sur-Argens à Saint-Raphaël avec une desserte assurée toutes les 20 minutes ;
- Le réseau de transport scolaire aura plus de régularité matin, midi et soir ;
- Des offres spéciales seront mises en place pour les personnes devant se rendre quotidiennement dans les parcs d'activités ;
- L'été, la fréquence de passage des bus sera améliorée avec des lignes supplémentaires jusqu'en soirée ;
- Un réseau de Transport A la Demande (TAD) pourra être mis en place en dehors des heures scolaires.



Des véhicules économes en émission de CO² et des navettes électriques

La flotte Agglobus a été conçue selon la norme écologique EURO 6 afin de diminuer ses émissions de CO². Cette norme antipollution impose de nouvelles contraintes aux constructeurs automobiles et les encourage à développer de nouveaux systèmes de dépollution. De plus, certaines lignes entre Fréjus et Saint-Raphaël seront assurées par des navettes électriques, plus écologiques.

Un nouveau système de billettique simple et rapide

Désormais, l'utilisation des billets sera beaucoup plus simple : de nouvelles machines seront installées à bord de chaque bus pour vous permettre de valider votre titre de transport sans avoir à l'insérer. De plus, vous aurez désormais la possibilité d'acheter vos billets sur internet avant votre déplacement.

Sécurité et prises USB : un transport tout confort, pratique et sécurisé

La vidéoprotection a été installée à bord de tous les nouveaux bus de la flotte afin d'assurer la sécurité des usagers. De plus, des prises USB seront également disponibles afin de permettre de recharger un téléphone portable. Fini les problèmes de batterie durant le trajet !

Retour sur des statistiques détaillées

Un système de géolocalisation embarqué permettra à la CAVEM de compiler des statistiques détaillées sur les circuits des utilisateurs afin de comprendre leurs besoins et de s'y adapter de la manière la plus optimale possible.

LES NOUVELLES LIGNES RÉGULIÈRES

› LIGNE 1

Fréjus - Pin de la Lègue > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Fréjus - Gare Routière et bord de mer

› LIGNE 2

Fréjus - Domaine du Capitou > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Fréjus - Gare Routière et Lycée Camus

› LIGNE 3

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par le Lycée Camus et la Tour de Mare

› LIGNE 4

Roquebrune-sur-Argens - Les Garillans > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Puget sur Argens et Fréjus - Gare Routière

› LIGNE 5

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - L'Aspé - Collège de l'Estérel
Par le Port Santa Lucia et Boulouris

› LIGNE 6

Saint-Raphaël - Barrage des Cous > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par les Veyssières

› LIGNE 7

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - Les Parcs
Par les Hauts de Saint-Raphaël et le Cimetière de l'Aspé

› LIGNE 8

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - Trayas Pointe Notre-Dame
Par Boulouris et Agay

› LIGNE 9

Fréjus / Saint-Aygulf - Grand Châteaux > Fréjus - Lycée Camus
Par Fréjus - Gare Routière (extension jusqu'aux Issambres en hiver)

› LIGNE 10

Saint-Raphaël - Maison de Retraite l'Hermitage > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par l'Aspé

› LIGNE 11

Roquebrune-sur-Argens - Les Deux Collines > Fréjus - Lycée Camus
Par Puget sur Argens et Fréjus - Gare Routière

› LIGNE 12

Saint-Raphaël - Les Hauts > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par la zone Epsilon

› LIGNE 13

Les Adrets de l'Estérel - L'Ubac > Fréjus - Gare Routière
Par la Tour de Mare et le Lycée Camus

› LIGNE 14

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Boulouris Mairie Annexe
Par Saint-Raphaël - Gare Routière

LES LIGNES ESTIVALES

› ESTIVALE 1

Fréjus - Pin de La Lègue > Fréjus / Saint-Aygulf - La Poste
Par Fréjus - Gare Routière

› ESTIVALE 2

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - Trayas Pointe Notre Dame
Par le Port Santa Lucia et Agay

› ESTIVALE 3

Roquebrune-sur-Argens - Cœur de Bouverie > Fréjus - Parc d'Attraction
Par la Poste de Saint-Aygulf

› ESTIVALE 4

Roquebrune-sur-Argens / Les Issambres - La Chesnaie > Fréjus - Parc d'Attraction
Par la Poste de Saint-Aygulf

LES NAVETTES ÉLECTRIQUES

› NAVETTE A

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par le Boulevard de la Libération et le Port Santa Lucia

› NAVETTE B

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par l'Hôpital Bonnet et le Suveret

› NAVETTE C

Fréjus - Gare Routière > Base Nature François Léotard > Tassigny Donadieu > Fréjus - Gare Routière
Service en boucle

› NAVETTE D

Fréjus - Gare Routière > Tassigny Donadieu > République > Base Nature François Léotard > Fréjus - Gare Routière
Service en boucle

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Si vous souhaitez vous déplacer avec Agglobus dans ces 3 secteurs, il vous suffit de réserver en appelant le numéro suivant : **04 83 09 91 13**

› **SECTEUR 1** : La Bouverie / Les Garillans / Roquebrune-sur-Argens

› **SECTEUR 2** : Les Adrets de l'Estérel / Saint-Jean de Cannes

› **SECTEUR 3** : Saint-Raphaël Corniche d'Or /

Les Hauts de Boulouris / Valescure - Les Veyssières



FINANCES

Le compte administratif 2016 de la CAVEM

APPROUVÉS LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2017, LES COMPTES DE L'AGGLOMÉRATION RESTENT ÉQUILIBRÉS AVEC POURTANT LE PRÉLÈVEMENT DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) POUR LEQUEL LA CAVEM ET LES COMMUNES ONT VERSÉ PLUS DE 6,8 MILLIONS D'EUROS DEPUIS 2013. GRÂCE À LA BONNE GESTION DE L'AGGLOMÉRATION PAR LES ÉLUS, LES PROJETS DU TERRITOIRE VONT POUVOIR SE POURSUIVRE MALGRÉ LA DIMINUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT.

Des dépenses maîtrisées pour le territoire

Les dépenses de fonctionnement de la CAVEM en 2016 s'élèvent à 108 372 067 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 97 % par rapport aux prévisions budgétaires : les montants prévisionnels dédiés au budget de fonctionnement de la CAVEM ont donc été respectés.

De plus, pour la quatrième année consécutive, la CAVEM n'a pas eu besoin d'emprunter sur son budget principal pour financer ses dépenses d'investissement, ce qui a permis un désendettement de 1,42 Million d'euros en 2016.

Avec presque 5 millions d'euros investis dans les équipements en 2016, la CAVEM aura investi près de 19 millions d'euros pour le territoire en 4 ans rien que sur le budget principal.



QU'EST-CE QUE LE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif termine un cycle budgétaire annuel et retrace l'ensemble des dépenses et recettes d'une année. Chronologiquement, il se tient après le Débat d'Orientations Budgétaires et le Budget Primitif. C'est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. Pour cela, il compare les prévisions du budget et ses réalisations.

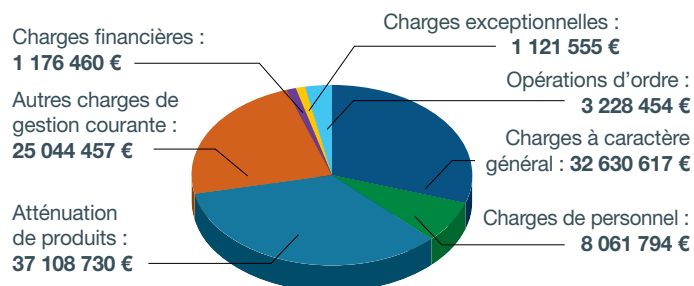
Le compte administratif se divise en deux sections :

- Le fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires à la bonne marche des services de la collectivité territoriale comme les charges de personnel, les achats de fournitures ou encore les prestations de service.
- L'investissement qui comprend les opérations mises en place pour modifier la valeur du patrimoine de la collectivité comme la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructures ou l'achat de matériels durables.

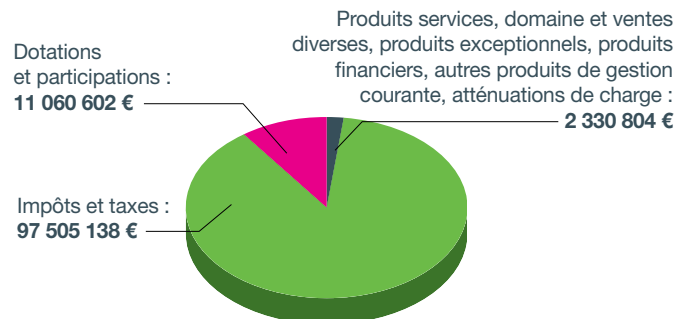
Pour ces deux sections, on distingue les recettes, qui correspondent aux sommes d'argent perçues par la CAVEM que l'on oppose aux dépenses, qui correspondent aux sommes d'argent déboursées pour la mise en place des projets ou le fonctionnement des services.

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

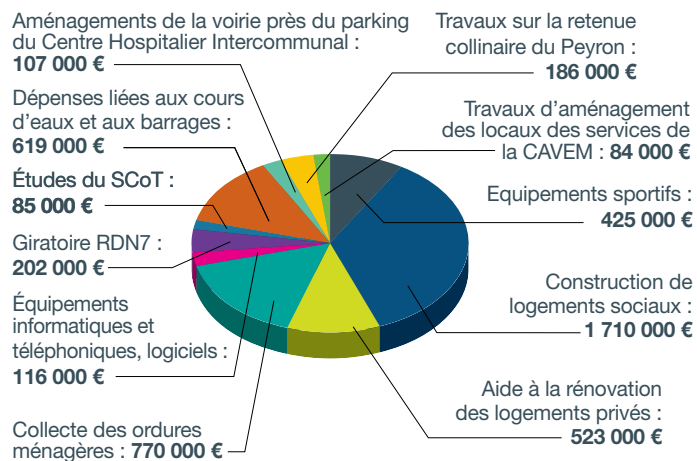


RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

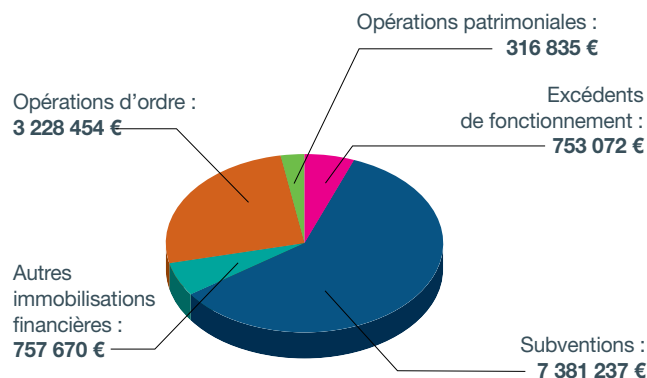


SECTION INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS



RECETTES



LE FPIC REPRÉSENTE 3 091 895 € EN MOINS POUR LA CAVEM

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est un mécanisme de solidarité institué par l'article 144 de la Loi de Finances 2012. Il réduit les inégalités en demandant aux territoires estimés plus fortunés, comme celui de la CAVEM, de fournir des fonds aux territoires évalués dans le besoin.

En 2016, la participation de la CAVEM au FPIC a été de 3 091 895 € dont 2 231 000 € à la charge de la CAVEM et 860 814 € à la charge des communes. Au total, depuis 2013, ce sont 6 847 925 € issus du budget du territoire qui ont profité à d'autres collectivités. Cette somme, qui augmente chaque année, doit être prise en compte dans le budget de la CAVEM et pèse lourd dans la réalisation de ses projets et donc dans l'amélioration du quotidien des habitants du territoire.



CITOYENNETÉ

Ecoutez « Ici, c'est la CAVEM ! », tenez-vous informés des projets de votre territoire

MOSAÏQUE FM
89.5 VAR-EST MEDITERRANEE

LE DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS, À 19H10, LA RADIO LOCALE MOSAÏQUE FM PROPOSE UNE ÉMISSION SUR L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE.

Seule radio 100% locale de l'Est-Var

Créée en 1998 par Pierre POTIN au sein du collège André Léotard à Fréjus, Mosaïque FM est une radio locale menée par une équipe de plus d'une trentaine de passionnés dont la majorité est bénévole. Elle diffuse de nombreuses émissions et une programmation musicale très éclectique, faisant la part belle aux talents locaux sous l'annonce « Et maintenant sur Mosaïque FM, on écoute un talent de la région PACA ! ». L'information locale n'est également pas en reste avec 7 « flashes infos » diffusés par jour et l'émission « Ici, c'est la CAVEM ! ». De nombreuses rubriques variées permettent de traiter de tous les sujets quotidiens.

Un rendez-vous tous les mois pour comprendre l'évolution du territoire

Un éclairage sur les projets du territoire est donné tous les mois pour permettre aux habitants de comprendre les compétences de la CAVEM. Dans cette émission, vous retrouverez des interviews d'acteurs locaux qui œuvrent au quotidien pour faire avancer le territoire, mais aussi des brèves, des dossiers pédagogiques pour vous permettre de comprendre l'actualité locale ou tout simplement pour vous donner des informations pratiques. L'émission repasse 5 fois dans le mois à des horaires différents sur Mosaïque FM et est disponible en « podcast », un format qui permet de l'écouter directement sur le site.



Vous pouvez écouter Mosaïque FM sur toutes les communes du territoire, sur la fréquence 89.5 FM ou directement sur internet à l'adresse suivante : www.mosaicfm.fr

Des événements au service de l'emploi

DIFFÉRENTES ACTIONS SONT ORGANISÉES PAR LA CAVEM ET SES PARTENAIRES POUR SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE.

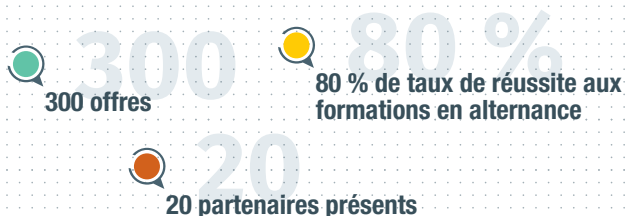


RETOUR SUR : la 7^e édition du Forum de l'Alternance a eu lieu le jeudi 1^{er} juin 2017 à l'espace municipal et culturel de Port Fréjus. La formation en alternance facilite la transition entre l'école et le monde du travail pour les apprentis. Elle leur permet d'alterner leur temps entre l'organisme de formation et l'entreprise. L'événement, mis en place par la Mission Locale Est Var, a permis de faire la promotion de la formation par alternance auprès des jeunes comme des entreprises. Les partenaires et organismes de formation présents ont pu accueillir les candidats et leur proposer des offres de contrats.



RETOUR SUR : la semaine des services à la personne s'est déroulée du 12 au 16 juin 2017, organisée par la Maison de l'emploi de l'Est-Var (MDE Est-Var), les agences Pôle Emploi de Fréjus et Saint-Raphaël et leurs partenaires. De par son attractivité et le vieillissement de la population, notre territoire a d'importants besoins en termes d'emploi dans le secteur de la santé, du maintien et de l'accompagnement à domicile des personnes âgées. Information sur les métiers et formations, visites d'entreprises, job-dating et même un forum de l'emploi des services à la personne le jeudi 15 juin 2017. Les actions mises en place ont permis aux entreprises et aux candidats d'obtenir les informations nécessaires au développement de ce secteur professionnel.

LA 7^E ÉDITION DU FORUM DE L'ALTERNANCE, C'ÉTAIT...



LE FORUM DE L'EMPLOI DES SERVICES À LA PERSONNE, C'ÉTAIT...



À VENIR : LES DEUX JOURS DE L'ENTREPRISE LES 17 ET 18 OCTOBRE 2017

Cet événement sera organisé par la MDE Est-Var au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. A cette occasion, de nombreuses actions seront consacrées à la création d'entreprise le 17 octobre et à la reprise d'entreprise le 18 octobre 2017.





ENTREPRISE

Des créateurs d'entreprises accompagnés

GEORGES GINESTA A SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNION PATRONALE DU VAR (UPV) LE LUNDI 29 MAI 2017, EN PRÉSENCE DE ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, BERNARD LECAT, VICE-PRÉSIDENT DE L'UNION PATRONALE DU VAR ET SAMI KAMKOUM, PRÉSIDENT DE LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE ESTÉREL CŒUR D'AZUR. CETTE COLLABORATION PERMETTRA DE FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE.

🔗 **La CAVEM agit au quotidien** pour le développement économique du territoire en collaboration avec différentes structures comme Var initiative (*voir magazine n°23 p.5*) ou encore le Réseau entreprendre (*voir magazine n°15 p.11*).

Créer son entreprise est compliqué. Les créateurs manquent bien souvent d'expérience et ont donc besoin d'un accompagnement et de conseils pour permettre à leur projet de perdurer. La CAVEM a donc formalisé un partenariat avec l'UPV afin de co-organiser l'opération « Booster entreprise 2017 ». Son objectif ambitieux est simple : améliorer la pérennité des entreprises accompagnées à l'occasion de cet événement.

Booster entreprise 2017 : rendez-vous les 6, 7 et 8 octobre 2017

Initiée par la Jeune Chambre Economique (JCE) Estérel Cœur d'Azur, l'organisation de l'action Booster entreprise sera cette année portée par la CAVEM et l'UPV. Cette opération s'articulera en 2 temps :

- › Un weekend d'ateliers participatifs les 7 et 8 octobre 2017 où 10 jeunes dirigeants d'entreprise suivent un véritable programme pour développer leur structure.
- › Un parrainage par des chefs d'entreprises expérimentés du territoire afin de faire bénéficier les participants de conseils, d'une écoute personnalisée et d'un réseau.

**Vous êtes une jeune entreprise installée depuis 6 mois à 3 ans sur le territoire ?
Vous souhaitez participer au booster entreprise 2017 qui aura lieu les 6, 7, 8 octobre prochain à l'Hôtel La Marina à Saint-Raphaël ?
Contactez le Service Développement Économique de la CAVEM.**

CONTACT

Tél. : 04 94 82 64 45 / Mail : deveco@cavem.fr



Un partenariat pour faciliter le financement des entreprises locales

LA CAVEM ŒUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET MET EN PLACE DES PARTENARIATS POUR FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES, DE LA CRÉATION À LA REPRISE.

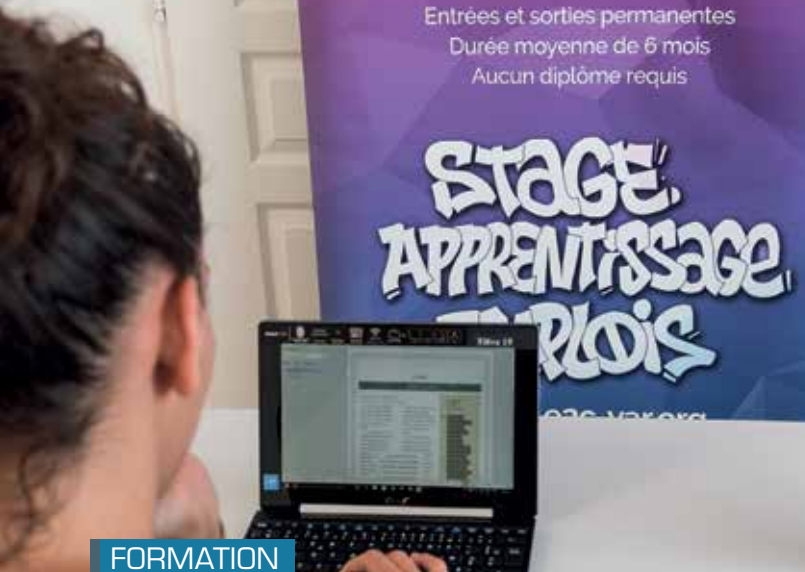
🔗 **La CAVEM et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV)**, dans le cadre de la convention signée le 31 mars 2017 (voir magazine n°26 p.4), renforcent leur collaboration et mettent en commun leur savoir-faire et leurs compétences au service des établissements du territoire. Parmi les sociétés ayant bénéficié d'un soutien pour le montage de leur dossier et leur recherche de financement, on peut citer les deux entreprises suivantes :

› **CAP KAYA** est une entreprise de Puget sur Argens qui propose des activités de loisirs comme le canoë et le VTT à la base du Rocher de Roquebrune-sur-Argens ou à la base des Arcs. Cette entreprise a été accompagnée dans sa demande de prêt croissance auprès de Var Initiative. Ce financement lui a permis de développer une nouvelle structure nommée « VidiVino », spécialisée dans le tourisme du vin avec des parcours dans les domaines de Provence.

› **CANAL.BIO** est une société de service basée sur Saint-Raphaël qui effectue des visites commerciales dans des magasins « bio » pour le compte de plusieurs marques. Ceci permet à ces marques d'externaliser leur partie commerciale sur le terrain. Cette société a bénéficié d'une aide à la faisabilité « BPI INNOVATION ».

CONTACT

Tél. : 04 94 82 64 45 / Mail : deveco@cavem.fr



FORMATION

La CAVEM lance l'École de la 2^e Chance du Var sur Fréjus

DANS LE CADRE DES ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE, LA CAVEM A SIGNÉ LUNDI 26 JUIN 2017 UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE DU VAR (E2C VAR) IMPLANTÉE SUR FRÉJUS. INITIÉE PAR L'ÉTAT, PORTÉE PAR L'UNION PATRONALE DU VAR (UPV) ET SOUTENUE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL, CETTE ÉCOLE EN RÉSEAU SUR TOUTE LA FRANCE OFFRE À DE JEUNES ADULTES UNE SECONDE CHANCE DE SE CONSTRUIRE UN AVENIR PROFESSIONNEL.

Pourquoi la création de cette école ?

L'analyse des chiffres de l'emploi local montre que le niveau de qualification des jeunes de 18 à 24 ans est très faible sur le territoire. Beaucoup d'entre eux quittent la formation initiale et sortent du système scolaire avant d'obtenir leur diplôme. L'implantation d'une telle antenne sur Fréjus permet d'apporter une solution en termes de formation et d'emploi aux jeunes adultes motivés n'ayant aucun diplôme ni qualification afin de construire un projet professionnel.

Qui peut entrer à l'E2C Var ?

L'E2C Var s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification et sans diplôme. Le seul critère de sélection pour y entrer est la motivation. A n'importe quel moment de l'année, un candidat peut passer un entretien individuel pour parvenir à convaincre de son envie de rejoindre les rangs de l'E2C Var. Après cet entretien, le postulant bénéficie d'une période d'intégration à l'issue de laquelle il confirme son entrée dans un parcours sur mesure. Les recrues de l'E2C Var sont stagiaires de la formation professionnelle et à ce titre reçoivent une rémunération mensuelle.

Un financement et une promotion appuyés par la CAVEM

Dans le cadre de son implantation sur le territoire, l'E2C Var a bénéficié d'une subvention de 23 600 € de la CAVEM correspondant à 10 % du coût total de fonctionnement du site de Fréjus pour l'année 2017. Par ailleurs, la CAVEM assure la promotion de la structure auprès des acteurs institutionnels et des entreprises qu'elle est amenée à rencontrer dans le cadre de sa compétence de développement économique.

CONTACT

Ecole de la 2^e Chance du Var
311 avenue Lou Gabian 83600 Fréjus
Mail : contact@e2c-var.fr / Site internet : www.e2c-Var.fr

Le 3^e Salon de l'Innovation Collective Publique à Saint-Raphaël

UNE CINQUANTAINE DE COLLECTIVITÉS ONT PU ÉCHANGER AVEC DES PROFESSIONNELS SUR LES DERNIÈRES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, LE JEUDI 22 JUIN 2017, À L'OCCASION DE CET ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES INFORMATISÉES DES ALPES-MÉDITERRANÉE (SICTIAM) AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL.

🔗 **Ce salon a été ouvert par Laurent RÉGNÉ**, Directeur Général des Services de la CAVEM.

Au cours de celui-ci, 13 ateliers ont été organisés autour des thèmes du numérique comme le wifi territorial, la sécurité informatique ou encore la sauvegarde externalisée pour éviter les pertes de données.

6 entreprises disposaient d'un stand sur place pour proposer des rendez-vous en « speed-meeting » aux acteurs publics pendant lesquels elles présentaient des solutions adaptées à leurs besoins.



25 points d'accès wifi pour développer le tourisme

LE PÔLE TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENU PAR LA CAVEM, A DÉPLOYÉ 25 POINTS D'ACCÈS WIFI DONT 9 SUR LE TERRITOIRE DE LA CAVEM POUR PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER FACILEMENT À INTERNET.

🔗 **Aujourd'hui, de nombreux établissements touristiques** comme les bars, restaurants et autres hôtels offrent une connexion internet à leurs clients en mettant à disposition leur propre chemin d'accès à internet. Ce procédé ne permet pas d'identifier ses utilisateurs et demande bien souvent d'entrer un code long et compliqué. Le pôle Estérel Côte d'Azur a donc lancé l'opération « Réseau Wifi Territorial » afin de fournir aux utilisateurs une connexion internet gratuite, simple et sécurisée.

Déjà 25 points wifi ont été déployés sur le territoire ainsi que dans le Pays de Fayence. Pour s'y connecter, rien de plus simple : il suffit de s'authentifier avec une adresse mail à la première connexion.



Liste des points d'accès WIFI :
www.esterel-cotedazur.com > rubrique infos pratiques

La CAVEM améliore votre cadre de vie

CHACQUE JOUR, LA CAVEM RÉALISE DES TRAVAUX SUR CHAQUE COMMUNE DU TERRITOIRE AFIN D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE CHACUN.



➤ Séparation des réseaux d'écoulement des eaux de la Dragonnière à Saint-Raphaël pour éliminer des pollutions

La conduite souterraine appelée dragonnière est un ancien cours d'eau qui a été recouvert au fil du temps par l'urbanisation, dans le centre-ville de Saint-Raphaël. Deux réseaux d'assainissement avaient été installés dans cette conduite sur lesquels l'usure et les multiples raccordements ont fini par générer des pollutions. Une première tranche de travaux a été mise en place en juillet 2017 afin de modifier ces réseaux. La seconde tranche démarrera en 2018. Une subvention de l'Agence de l'eau finance ces travaux.

➤ Câbles Haute Tension déviés à Puget sur Argens pour optimiser le temps des travaux de la trémie

Les câbles du réseau Haute Tension d'Enedis et de la fibre optique d'Orange à proximité de la sortie d'autoroute de Puget sur Argens ont été déviés en mai 2017. Ces travaux préparatoires ont été réalisés en vue de la création d'une voie souterraine en trémie sous le rond-point. Ils préparent la création d'une future voie de délestage de la RDN7 (voir magazine n°23 p.22). Cette opération, menée de jour et de nuit, a permis de réduire le temps des travaux à venir et donc la durée de la perturbation de la circulation.



➤ Amélioration du transit des eaux Quartier du Pin Bernard à Saint-Raphaël pour réduire le risque d'inondation

Le Pédégal et son affluent le Chicot se rejoignent dans le bas du quartier du Pin Bernard à Saint-Raphaël. Au même endroit, les eaux issues du ruissellement collinaire dans le bassin versant de ce petit affluent empruntent les voiries et le réseau pluvial pour se jeter directement dans le Pédégal. Ces apports d'eau présentent un risque d'inondations dans ce quartier. Afin de réduire ce risque, la CAVEM réalise des travaux de mai à octobre 2017 pour améliorer le transit des eaux. Ceci permettra en outre d'obtenir une protection trentennale.



Deux nouvelles équipes de handball pour le territoire

L'ASSOCIATION DU SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL (SRVHB) A CRÉÉ DEUX ÉQUIPES REGROUPANT DES JOUEURS ISSUS DE CHAQUE COMMUNE DU TERRITOIRE. CES JEUNES DE MOINS DE 15 ANS OU DE MOINS DE 17 ANS ÉVOLUERONT DANS LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL.

☞ **Ces deux équipes, nommées équipes « CAVEM »** pour Convention d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, accueilleront les jeunes inscrits dans les clubs suivants :

- › L'Association Municipale Sports et Loisirs de Fréjus pour les jeunes de Fréjus et des Adrets de l'Estérel ;
- › Le Club de Handball du Val d'Argens pour les jeunes de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens ;
- › Le SRVHB pour les jeunes de Saint-Raphaël.

Des objectifs mutualisés à atteindre

Les trois clubs vont donc partager leur savoir-faire et l'expérience de leurs dirigeants afin de remplir plusieurs objectifs :

- › L'augmentation du nombre de licences sportives sur le territoire de 850 licenciés à 1 200 en trois ans ;
- › L'amélioration de la formation des jeunes arbitres pour leur permettre de participer aux compétitions de niveau départemental voire régional ;
- › La création d'une « culture handball » sur notre territoire au même titre que le rugby à Toulon et le football à Marseille ;
- › Le développement de toutes les pratiques de handball : masculin, féminin, scolaires, compétitions, loisirs.

L'union fait la force

Ces trois clubs étant complémentaires ils ont donc un intérêt commun à travailler ensemble au développement du handball sur le territoire.

Outre l'engagement de deux équipes, d'autres projets seront également mis en place :

- › Un travail collaboratif de deux groupes d'entraînement pour le handball loisir ;
- › Une école d'arbitrage commune basée sur le savoir-faire du club de Fréjus ;
- › Une formation pour les cadres internes aux clubs ;
- › Une détection efficace des jeunes joueurs en milieu scolaire ;
- › Un rapprochement du monde professionnel avec le monde associatif ;
- › Le développement du handball féminin sur le territoire.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

› **Les Adrets de l'Estérel**: Hôtel de ville

› **Fréjus**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle ; La Tour de Mare ; Saint-Aygulf ; Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.

› **Puget sur Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.

› **Roquebrune-sur-Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : la Bouverie, les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.

› **Saint-Raphaël**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.

Expression de l'opposition

Que restera-t-il demain de la décentralisation et de l'autonomie de notre intercommunalité et des communes qui la composent ? La question est tout particulièrement d'actualité.

Depuis plusieurs années déjà, les décisions de l'Etat pèsent particulièrement lourd sur les ressources de notre communauté d'agglomération et de nos communes. La baisse massive des dotations rend chaque exercice budgétaire un peu plus complexe et impacte négativement nos investissements. Il en est de même de la forte augmentation du prélèvement au titre de la péréquation (FPIC), voire des amendes coûteuses liées au manque de logements sociaux. Sans parler du coût induit par l'inflation constante des normes : frais d'études, de procédures, etc.

Sur un plan opérationnel, on constate aussi de la part de l'Etat des prescriptions de plus en plus lourdes, voire des interprétations extensives et discutables des textes concernant les documents d'urbanisme, comme c'est le cas pour notre Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en cours d'élaboration. Ceci peut avoir comme conséquence de restreindre considérablement les marges de manœuvre et les possibilités d'action de nos exécutifs locaux, au détriment de notre développement économique et de nos emplois.

Aujourd'hui, c'est le projet de réforme de la taxe d'habitation qui risque d'impacter négativement les recettes de notre intercommunalité et de nos communes.

L'Etat promet de compenser, mais le passé montre que cette compensation n'est souvent que partielle, et fait en outre perdre le dynamisme des bases.

Par ailleurs, elle renforce encore notre dépendance financière vis-à-vis de l'Etat.

Enfin, le « tout métropolisation » semble être la nouvelle tendance, qui là encore nous fait craindre la concentration des investissements sur les métropoles, au détriment de notre territoire.

Localement comme nationalement, le Front National continuera à se battre pour le maintien des moyens et des pouvoirs des échelons de proximité.

Groupe d'opposition Front National

Marchons ensemble pour la CAVEM

Au travers de plusieurs articles nous aborderons dans cette tribune la thématique des transports urbains.

Cette série commence par les transports en commun.

Comme annoncée précédemment, notre démarche consiste à faire l'état des lieux du service existant, à vous consulter et à vous faire des propositions.

A l'heure actuelle, ce budget « transport en commun » est déficitaire. Or, aucune agglomération ne peut se passer de ce poste.

Nous devons nous interroger sur la finalité des transports en commun : s'agit-il de gagner de l'argent ou tout simplement de rendre service à un coût raisonnable ?

Nous souhaitons donc réfléchir, avec vous, à l'optimisation du fonctionnement de ce service publique.

Pour cela, il est nécessaire de connaître le ou les éléments déclencheurs qui nous ferait revenir à ce mode de déplacement : fréquence ; proximité ; liaison et zones desservies ; tarifs...

En ce qui nous concerne, voici quelques unes de nos suggestions :

- augmentation de la fréquence des passages, ce qui permettrait de diminuer la taille des bus
 - mise en place d'un parking gratuit en périphérie des communes concernées
 - amélioration du balisage et création d'une application Smartphone pour connaître arrêts et horaires
 - augmentation et personnalisation de l'offre aggro PASS
 - mise en place de navettes maritimes électriques
- Votre avis nous intéresse.

Jean Pierre MEYNET

Contact : 07 68 87 00 78

Mail : ambitions.rafael@orange.fr

FINANCES

- › Sollicitation d'une aide financière de 706 200 € au Département du Var en soutien à plusieurs opérations de la CAVEM pour l'aménagement du centre de ressources du site Gallieni à Fréjus, la création d'un pôle multimodal aux Garillans à Roquebrune-sur-Argens, l'acquisition du foncier du futur Hameau Agricole à Roquebrune-sur-Argens et la réalisation de l'écrêteur de crues de Vaulongue à Saint-Raphaël.
- › Application de la taxe de séjour aux navires de plus de 10 mètres amarrés dans les ports de plaisance du territoire, du 1^{er} mai au 30 septembre.

HABITAT

- › Afin de permettre le financement de 1 318 logements locatifs sociaux jusqu'en 2019, approbation du contrat de mixité sociale pour la commune de Fréjus.

ASSAINISSEMENT

- › Afin d'éviter la pollution du milieu naturel et dans un souci de bon fonctionnement, remplacement de la conduite d'eaux usées du chemin des moulins à Puget sur Argens pour un coût estimé à 127 664 € HT.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- › Convention de financement avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours estimée à 26 000 € pour la Surveillance de la plage du Veillat à Saint-Raphaël jusqu'au 3 septembre 2017.
- › Convention d'habilitation et de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var pour vérifier les critères de décence du logement et inciter les bailleurs de logements indécents à effectuer les travaux nécessaires à leur mise en conformité.

SPORTS

- › Subvention de 800 000 € de la CAVEM répartis jusqu'en avril 2018 à l'Etoile Football Club de Fréjus Saint-Raphaël pour la saison sportive 2017-2018.
- › Subvention de 1 010 000 € de la CAVEM au SRVHB pour la mise en œuvre de son projet sportif d'éducation, de formation, d'animation et de cohésion sociale pour la saison 2017-2018.
- › Subvention exceptionnelle de 50 000 € de la CAVEM au CARF pour son projet de développement de la formation et d'insertion sociale.

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

☎ **Hygiène** - 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr
☎ **Vaccination** - 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr
☎ **Agglobus** - www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

☎ **Service Habitat**
04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr
☎ **Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE)**
0 808 800 083 - contact@areve83.fr

ENVIRONNEMENT

☎ **Démoustication** - Numéro vert : 0 800 10 40 11
☎ **Chenilles processionnaires**
04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

☎ **Assainissement collectif**
04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr
☎ **Assainissement non collectif**
04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel: 06 81 53 75 65
Fréjus: 04 94 53 31 29
Puget sur Argens: 04 94 45 63 09
Roquebrune-sur-Argens: 04 94 45 63 09
Saint-Raphaël: 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ **Service des affaires foncières et opérations d'aménagement**
04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr
☎ **Service aux entreprises et aux professionnels**
04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr
www.aggloscenes.com

MAIRIES

☎ **Adrets de l'Estérel**
04 94 19 36 66
accueil@mairie-adrets-esterel.fr
www.lesadretsdelesterel.fr
☎ **Fréjus**
04 94 17 66 00
s.communication@ville-frejus.fr
www.ville-frejus.fr
☎ **Puget sur Argens**
04 94 19 67 00
contact@mairie-puget-sur-argens.com
www.pugetsurargens.fr
☎ **Roquebrune-sur-Argens**
04 94 19 59 59
mairie@mairie-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com
☎ **Saint-Raphaël**
04 94 82 15 00
communication@ville-saintraphael.fr
www.ville-saintraphael.fr

LES 2 JOURS DE L'ENTREPRISE

PALAIS DES CONGRÈS - SAINT-RAPHAËL



JOURNÉE DE
**LA CRÉATION
D'ENTREPRISE**

MARDI 17 OCTOBRE

DE 9H À 18H

DE 9H À 16H

RENDEZ-VOUS EN STANDS...

AVEC LES ACTEURS DES FORMALITÉS, DE L'ACCOMPAGNEMENT,
DU CONSEIL ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

DES ATELIERS

(PROGRAMME COMPLET SUR MDE-ESTVAR.FR)

DE 16H À 18H

CONFÉRENCE SUR

"LE RÉGIME DE LA MICRO ENTREPRISE"

JOURNÉE DE
**LA TRANSMISSION ET
REPRISE D'ENTREPRISE**

MERCREDI 18 OCTOBRE

DE 10H À 16H

DE 10H À 13H

TABLES RONDES

DE 14H À 16H

**SPEED MEETING
EXPERTS ET PROJETS**

> Entrée libre
+ D'INFOS SUR : MDE-ESTVAR.FR